



La fin du renouvellement ? Portrait social et politique des députés de la XVIème législature

Sébastien Michon, Louis Casenave Dit Milhet, Gaston Ollion, Gaston
Vermersch

► To cite this version:

Sébastien Michon, Louis Casenave Dit Milhet, Gaston Ollion, Gaston Vermersch. La fin du renouvellement ? Portrait social et politique des députés de la XVIème législature. 2023. halshs-04083624

HAL Id: halshs-04083624

<https://shs.hal.science/halshs-04083624>

Preprint submitted on 27 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La fin du renouvellement ?

Portrait social et politique des députés de la XVI^{ème} législature

Notes IPP

n°87

Février 2023

Sébastien Michon
Louis Casenave dit Milhet
Étienne Ollion
Gaston Vermersch

ISSN 1959-0199

www.ipp.eu

En 2017, un profond renouvellement avait eu lieu à l'Assemblée, porté par l'arrivée en masse d'élus de *La République en Marche* (LREM), un parti ayant fait campagne contre la « professionnalisation de la politique ». Ce changement annonçait l'avènement d'une classe politique radicalement différente. Cinq ans plus tard, ce changement a-t-il été confirmé ? À partir d'une analyse comparative des parcours éducatifs, professionnels et politiques des 577 députés élus en juin 2022 et de ceux élus en 2017, cette étude originale offre un tableau approfondi de la XVI^{ème} législature. Elle souligne que plusieurs tendances décennales qui avaient été interrompues en 2017 sont de nouveau bien présentes. Du point de vue de la position sociale, l'Assemblée reste peu représentative de la population française, mais elle est moins élitiste que la fois passée, et on constate le retour limité de membres des classes populaires en son sein. Les carrières politiques des élus actuels ressemblent à celles qu'on connaissait avant le bouleversement de 2017. Si la parité est imparfaite - d'autant que le nombre d'élues est en légère baisse -, un processus d'effacement des différences de genre semble toutefois à l'oeuvre. Par ce retour à l'état antérieur, l'Assemblée de 2022 marque donc la fin du « nouveau monde » tant évoqué ces dernières années.

- Diverse politiquement, l'Assemblée élue en 2022 l'est aussi un peu plus sur le plan social. Si les classes supérieures y sont toujours très dominantes, les classes populaires, quasiment absentes lors de la précédente législature, ont fait leur retour *via* deux partis politiques : *La France Insoumise* et le *Rassemblement National*.
- Très sur-représentées en 2017 par rapport aux décennies passées, les personnes issues de la société civile ont vu leur nombre décroître significativement en 2022. Inversement, la part de députés ayant occupé des positions de collaborateurs politiques, souvent décrits comme des « professionnels de la politique », est en forte hausse. C'est particulièrement vrai au sein du groupe *Renaissance* (ex-LREM).
- Après plusieurs augmentations successives, le nombre de femmes élues baisse légèrement, avec 37 % de députées contre 39 % en 2017. Si l'égalité de genre est toujours loin d'être atteinte, les écarts d'âge, de diplôme et de position sociale sont moins marqués qu'autrefois et sont parfois inversés.



L'Institut des politiques publiques (IPP) a été créé par PSE et est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-École d'Économie de Paris et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

Introduction

À chaque élection, la biographie des élus est scrutée : passé professionnel, carrière politique antérieure et, depuis quelques années, revenus sont passés à la loupe. Au-delà d'un intérêt pour le profil des représentants de la Nation, il est souvent considéré que ces éléments informent sur la politique qui sera menée.

Or, l'Assemblée élue en juin 2022 reste moins connue que nombre de législatures précédentes, particulièrement celle qui la précède, pour laquelle une véritable passion pour la biographie des élus avait saisi les commentateurs politiques.

Dans la lignée de l'élection présidentielle remportée par Emmanuel Macron, la campagne législative 2017 s'était organisée autour de la critique des « professionnels de la politique »¹. À la suite d'un processus de candidatures atypique (un dépôt de CV en ligne), le parti présidentiel, ayant largement remporté le scrutin de 2017, avait fait rentrer en masse des profils devenus rares sur les bancs du Palais Bourbon. Avec plus de 72 % de primo-députés, un renouvellement inédit sous la V^{ème} République, l'Assemblée de 2017 avait offert de nombreuses prises pour analyser la nouvelle législature sous l'angle des profils sociaux et politiques.

La législature actuelle est différente car la majorité présidentielle, constituée du parti du Président, *Renaissance* (RE), du *Mouvement Démocrate* (MoDem) et d'*Horizons* (HOR), n'a pas obtenu la majorité absolue des sièges. Différente aussi car des partis jusqu'ici peu représentés disposent désormais de nombreux députés. C'est le cas du *Rassemblement national* (RN) avec 89 députés, mais aussi de *La France Insoumise* (LFI) avec 75 élus. Ce parti est membre de la *Nouvelle union populaire, écologique et sociale* (NUPES), qui regroupe également les communistes (groupe du PCF, 22 sièges), les socialistes (PS, 31 sièges) et les écologistes (EELV, 23 sièges). La multiplicité des forces en présence complique la comparaison avec les autres législatures.

Cette note propose un tableau social et politique de cette XVI^{ème} législature. Elle démontre que, par rapport à 2017, la situation a bien changé : les novices politiques ont disparu — en tout cas sur les bancs de la majorité. L'Assemblée compte de nouveau des élus issus des classes populaires, alors qu'ils avaient presque entièrement disparu de la précédente législature. Enfin, 2022 marque le grand retour des formes de professionnalisation politique dénoncées par Emmanuel Macron il y a cinq ans, y compris au sein du groupe *Renaissance* et de ses alliés de la majorité.

1. De manière significative, le clip de campagne du parti présidentiel donnait à voir le portrait des quelques 500 candidats de *La République en Marche*, plutôt qu'il ne détaillait le programme comme c'est souvent de coutume. Voir sur ce point Ollion (2021). Le clip est disponible en ligne à cette adresse : https://www.youtube.com/watch?v=P10UR5DAC_A.

Position sociale d'origine : les enseignements d'un scrutin atypique

Une légère diversification, limitée à certains partis

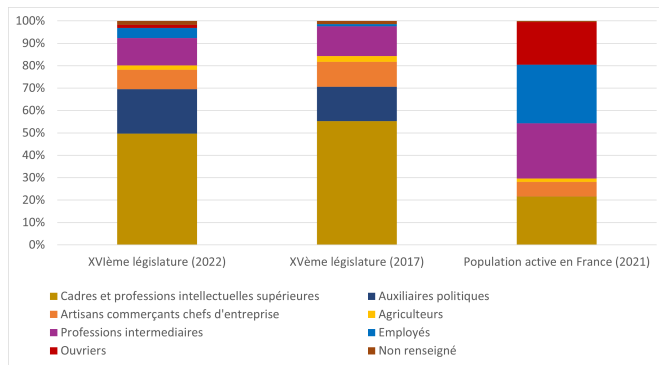


Figure 1 – Profession la plus significative des députés.

Lecture : L'Assemblée nationale élue en 2022 compte 1 % d'ouvriers, contre 0 % en 2017 (et 19 % dans la population active française).

Champ : Élus des élections législatives 2017 et 2022.

Sources : Données des auteurs pour la législature actuelle ; Boelaert, Michon et Ollion (2018) pour les données de 2017 ; INSEE pour la population active (enquête emploi).

Les parlements n'ont rien d'un « miroir » de la société qui les élit (Manin, 1995). Les distorsions sont toujours fortes entre leur composition socio-démographique et celle du pays. Sans échapper à cette loi d'airain, l'Assemblée élue en 2022 connaît certaines inflexions par rapport à la précédente.

Comme à chaque élection, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont la catégorie la mieux représentée. Leur part est en légère baisse (50 % en 2022 contre 55 % en 2017), de même que celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (9 % contre 11 %), voir figure 1 et tableau 1. Même en baisse, la part de ces groupes reste prédominante, faisant de l'Assemblée de 2022 un parlement de classes moyennes et supérieures.

Même en baisse par rapport à 2017, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures reste prédominante à l'Assemblée avec 50 % des élus issus de ce groupe.

À l'inverse, d'autres groupes sociaux sont mieux représentés en 2022. Le fait le plus marquant est probablement le retour d'ouvriers et d'employés dans une Assemblée nationale où ils étaient notoirement absents en 2017. On compte 8 ouvriers et 26 employés en 2022 alors qu'il n'y avait aucun ouvrier et seulement 6 employés en 2017. Si la hausse est notable, la part de ces deux groupes, qui constituent ce qu'on appelle classiquement les « classes populaires », reste toutefois largement sous-représentée

Encadré 1 : Étudier des carrières des députés, au-delà de la communication politique.

Nous avons répliqué une méthode déjà utilisée avec succès dans le passé (Boelaert, Michon et Ollion, 2017 ; Boelaert, Michon et Ollion, 2018). Pour chaque député et chaque année, nous avons saisi l'ensemble des activités professionnelles ou électives dont nous avons connaissance grâce à plusieurs sources : articles de presse locale, dictionnaires biographiques (lesbiographies.com et le *Who's Who in France*), pages Wikipédia, professions de foi, présentations sur les sites et réseaux sociaux des candidats, CV disponibles en ligne et bases de données du ministère de l'Intérieur. Ces informations ont ensuite été traitées manuellement, afin d'obtenir l'estimation la plus précise. Dans quelques cas, nous avons contacté les élus pour préciser des points restés obscurs.

La profession des députés, indicateur toujours mentionné mais rarement interrogé, a fait l'objet d'un traitement spécifique. Nous avons utilisé un indicateur particulier : « la profession la plus significative ». Il s'agit de l'activité professionnelle dans laquelle les députés ont passé le plus de temps, avant d'être élus à plein temps. Cet indicateur permet de contourner la difficulté posée par deux mesures classiques : la profession déclarée, peu fiable, et la première profession, souvent éloignée dans le temps (Boelaert, Michon et Ollion (2017), page 110).

Cette approche originale permet de contourner les différents biais de mesures qui émergent avec des approches plus classiques (carrière pour partie méconnue, informations disponibles biaisées car remplies par les élus ou leurs collaborateurs). Voir sur ce point Michon et Ollion (2018).

par rapport à la population active française : ils représentent 6 % des élus, contre 45 % de la population active dans son ensemble.

La France insoumise (LFI) et le *Rassemblement national* (RN) sont les principaux pourvoyeurs de ces élus des classes populaires. Sur les huit ouvriers élus en 2022, 3 siègent au sein du groupe LFI, 4 au sein du groupe RN et 1 au sein du groupe *Renaissance* (RE). De façon similaire, les 26 employés élus en 2022 se répartissent comme suit : 14 à LFI, 10 au RN, 1 chez RE et 1 chez *Les Républicains* (LR). Au niveau agrégé, le groupe LFI est composé de 23 % d'élus de classes populaires et celui du RN atteint 16 %, nettement au-dessus de la part globale au sein de l'Assemblée (6 %).

In fine, 91 % des élus de classes populaires proviennent de l'un de ces deux groupes parlementaires. En agrégeant les professions intermédiaires aux employés et ouvriers, LFI est alors le principal parti des classes populaires et moyennes (42 % des élus du groupe), le groupe du *Parti communiste* en est le 2^{ème} plus grand pourvoyeur (36 % des élus du groupe, uniquement des professions intermédiaires) et le RN arrive en 3^{ème} position (27 % des élus du groupe). Viennent ensuite, loin derrière, le *Parti socialiste* (PS), LR puis le *Mouvement Démocrate* (MoDem), pour lesquels la proportion est bien moindre.

À côté de cette légère diversification portée par ces deux partis, les autres groupes parlementaires conservent une composition socio-démographique assez classique, principalement constituée de classes supérieures. LFI, le RN et le groupe communiste mis à part, les proportions de cadres sont assez élevées, entre 57 % et 70 %.

Deux partis se distinguent, *Europe Écologie Les Verts* (EELV) et LR, qui ont moins de cadres parmi leurs élus. Mais cette différence est un artefact dû à notre indicateur. Afin de repérer les élus entrés en politique après un long passage dans une position de collaborateur (élu, ministre, permanent de parti), nous avons créé une catégorie à part, qu'on nomme « auxiliaires politiques » de métier. En ajoutant ces « auxiliaires » aux cadres, la différence est compensée. Elle est même inversée : à EELV, 92 % des élus sont cadres ou

auxiliaires politiques, 73 % chez LR. Ces positions sociales situées dans les franges supérieures de la population se doublent d'une autre caractéristique classique : un niveau de diplôme élevé.

L'analyse peut être affinée avec un autre indicateur : la proportion de députés issus du secteur public. Elle est, comme souvent sous les législatures passées, bien plus prononcée à gauche qu'à droite. Les élus de la NUPES sont majoritairement issus du secteur public, alors que plus de la moitié est issue du secteur privé pour la plupart des autres groupes parlementaires. À droite de la NUPES et hors RN et LIOT (*Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires*), on note une homologie de la composition socio-professionnelle des partis avec la prévalence de cadres (majoritairement issus du secteur privé) et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (proportion agrégée entre 52 % des élus pour LR et 73 % des élus pour le MoDem ou *Horizons*). La gauche quant à elle ne compte que très peu d'indépendants (aucun artisan, commerçant ou chef d'entreprise à EELV ou au PS, 4 % à LFI) et beaucoup de cadres du secteur public (principalement professeurs ou universitaires).

Des différences sociales marquées entre partis

D'un parti à un autre, il existe des différences dans les profils socio-démographiques, qui ne sont pas sans lien avec l'appartenance partisane. *Renaissance* et ses deux satellites de la coalition présidentielle (*Horizons* et MoDem) sont, comme on peut s'y attendre, relativement stables par rapport à 2017. Marginalement, on remarque toutefois une dynamique qui tend à rendre *Renaissance* plus similaire, dans sa composition, aux partis de droite que sont LR et *Horizons*. La part de professions intermédiaires au sein du groupe est faible et en diminution (9 % en 2022 contre 14 % en 2017), alors que le nombre d'auxiliaires politiques double (17 % contre 8,5 %). Ainsi, la transformation du parti présidentiel participe activement d'un retour aux carrières politiques typiques qui vaut pour toute la législature.

	Effectifs	Agri- cul- teurs	Artisans commer- çants, chefs d'en- treprise	Cadres et prof. intel- lectuelles supé- rieures	Professions intermé- diaires	Em- ployés	Ou- vriers	Auxi- liaires poli- tiques	NA
LFI	75	0 %	4 %	41 %	19 %	19 %	4 %	11 %	3 %
PCF	22	0 %	5 %	23 %	36 %	0 %	0 %	32 %	5 %
EELV	23	0 %	0 %	48 %	9 %	0 %	0 %	44 %	0 %
PS	31	3 %	0 %	61 %	16 %	0 %	0 %	19 %	0 %
LIOT	20	0 %	5 %	70 %	5 %	0 %	0 %	20 %	0 %
Renaissance	172	2 %	13 %	57 %	9 %	1 %	1 %	17 %	1 %
MoDem	49	4 %	12 %	61 %	12 %	0 %	0 %	8 %	2 %
Horizons	30	3 %	10 %	63 %	10 %	0 %	0 %	13 %	0 %
LR	62	3 %	8 %	44 %	11 %	2 %	0 %	29 %	3 %
RN	89	2 %	9 %	35 %	11 %	11 %	5 %	24 %	3 %
Non inscrits	4	0 %	0 %	50 %	0 %	0 %	0 %	50 %	0 %
Ensemble 2022	577	2 %	9 %	50 %	12 %	5 %	1 %	20 %	2 %
Ensemble 2017	577	3 %	11 %	55 %	13 %	1 %	0 %	15 %	1 %
Population active en France (2021)		2 %	7 %	22 %	25 %	26 %	19 %	0 %	1 %

Tableau 1 – Profession la plus significative des députés, par groupe politique.

NA : valeur manquante.

Lecture : L'Assemblée nationale élue en 2022 compte 1 % d'ouvriers, contre 0 % en 2017 (et 19 % dans la population active française).

Champ : Élus des élections législatives 2017 et 2022.

Sources : Données des auteurs pour la législature 2022 ; Boelaert, Michon et Ollion (2018) pour les données de 2017 ; INSEE pour la population active (enquête emploi).

Le *Rassemblement national* (RN) attire des profils qui rejoignent plutôt les rangs de la droite traditionnelle jusque-là, signe que le stigmate que représentait l'engagement dans le parti d'extrême-droite s'estompe.

La composition du groupe RN est, elle aussi, éclairante quant aux évolutions du parti. À droite, ce parti se singularise par son rôle dans le retour des classes populaires à l'Assemblée. Ce trait lui a permis à de multiples reprises de se présenter comme un parti à l'image des Français. Cette communication ne doit pas occulter le fait que le parti est très majoritairement composé de classes supérieures (35 % de cadres, 9 % de commerçants et artisans, auxquels il faudrait ajouter les 24 % d'auxiliaires politiques). La part des professions libérales, notamment d'avocats, y est particulièrement importante avec 13 députés issus de ce groupe, soit 15 % des élus du groupe RN (dans la lignée des autres partis à droite : 18 % pour LR, 17 % pour *Horizons*). Le RN attire des profils qui rejoignent plutôt les rangs de la droite traditionnelle jusque-là, signe que le stigmate que représentait l'engagement dans le parti d'extrême-droite s'estompe de plus en plus. Enfin, la présence de nombreux auxiliaires politiques dans les rangs du RN (24 % des députés, soit le double de LFI et seulement 5 points de moins que LR) confirme l'institutionnalisation et la normalisation du RN.

Expérience politique : un retour en force des profils d'avant 2017

En 2017, le renouvellement massif de l'Assemblée a donné lieu à plusieurs bouleversements sur le plan des carrières passées (Boelaert, Michon et Ollion, 2018). Rempportées par LREM, un parti qui avait volontairement investi nombre d'élus sans expérience politique, les élections de juin 2017 avaient sonné le retour sur les bancs de l'hémicycle des « novices ». Ils étaient près d'une centaine, contre une poignée habituellement, à s'installer au Palais Bourbon sans jamais avoir eu d'engagement rémunéré en politique. L'Assemblée comptait cette année-là 160 députés (28 % de l'hémicycle, contre 5 % en 2012) qui provenaient de ce qu'on appelle communément la « société civile », ces personnes qui n'ont jamais eu de mandat ni de position rémunérée avant l'élection.

En 2022, les élus issus de la société civile appartiennent presque exclusivement à deux partis : le *Rassemblement National* et *La France Insoumise*.

Un des principaux enseignements de notre enquête est que, du point de vue des carrières politiques, cette situation est désormais révolue, voir [tableau 2](#). En 2022, 15 % des députés n'ont pas eu d'expérience politique au moment de leur élection (contre 28 % en 2017), voir

Groupe	Effectif	Âge à l'élection de 2022	Expérience politique avant 2022	Néo-député en 2022	A été auxiliaire politique	A eu un mandat local ou territorial	Nombre d'années en politique
LFI	75	43	51 %	81 %	21 %	39 %	5
PCF	22	49	95 %	50 %	41 %	95 %	16
EELV	23	44	74 %	83 %	48 %	65 %	10
PS	31	54	97 %	42 %	39 %	94 %	18
LIOT	20	57	95 %	25 %	25 %	95 %	19
Renaissance	172	49	91 %	29 %	30 %	58 %	11
MoDem	49	54	96 %	29 %	22 %	84 %	14
Horizons	30	50	97 %	43 %	23 %	80 %	15
LR	62	51	100 %	24 %	40 %	92 %	20
RN	89	46	78 %	94 %	34 %	78 %	7
Non inscrits	4	59	100 %	0 %	75 %	75 %	28
Ensemble	577	49	85 %	49 %	31 %	71 %	12

Tableau 2 – Carrière politique des députés de 2022 par groupe parlementaire.

Lecture : L'âge moyen des députés du groupe *Renaissance* est de 49 ans. 29 % d'entre eux sont élus députés pour la première fois en 2022.

Champ : Élus des élections législatives 2022.

Note : Le nombre d'années en politique inclut les années passées en tant qu'élu et en tant que salarié.

figure 2. Chez *Renaissance*, 9 % des députés n'avaient exercé aucune activité politique rémunérée avant leur élection en juin dernier; ils représentaient 44 % des députés LREM en 2017. Pour partie, cette diminution était attendue puisque le parti a réinvesti massivement ses anciens députés, devenus expérimentés en cinq ans. Mais elle a été accentuée par les recrutements : quand l'état-major de *Renaissance* a investi hors du vivier des députés de 2017, ce n'est pas vers des novices qu'il s'est tourné.

En 2022, les élus issus de la société civile appartiennent presque exclusivement à deux partis : le *Rassemblement National* et *La France Insoumise*. Au RN, ils sont 22 %, soit 7 points de plus que la moyenne de l'Assemblée. Les députés de ce parti ont par ailleurs une plus faible expérience politique (7 années en moyenne), qu'ils ont acquise pour une partie d'entre eux lors d'élections très récentes, comme les municipales de 2020 ou les régionales de 2021. Cette implantation locale leur a certainement permis de s'imposer comme des candidats évidents pour ces législatives. Pour celles et ceux qui n'avaient pas du tout d'expérience (20 élus sur 89), il est difficile à ce stade de savoir s'ils étaient engagés de longue date dans le parti, s'ils ont été projetés sur une circonscription vacante ou si leur profil correspondait à celui que le parti était désireux de mettre en avant. Le groupe du RN est partagé entre, d'un côté, des députés ayant des carrières longues et, de l'autre, ces élus quasi-néophytes.

De l'autre côté de l'hémicycle, un groupe compte aussi nombre d'élus sans grande expérience politique, en tout cas rémunérée : *La France Insoumise*. On retrouve cette dualité entre des élus insérés de longue date dans le champ politique et de nouveaux arrivants. Le temps

moyen passé en politique rémunérée est de 5 années, mais il masque là aussi des différences. C'est dans ce groupe qu'on trouve en 2022 le plus d'élus issus de la société civile, avec 37 élus sur 75. S'il ressemble au RN par ce critère, le parti s'en distingue par d'autres logiques de recrutement de ces élus : ce sont souvent des personnalités qui se sont fait remarquer dans des luttes sociales ou syndicales. Ce recrutement s'est opéré au sein de ce qu'on pourrait appeler une « société civile organisée », une voie classique d'entrée en politique dans les partis de gauche, même si elle se fait d'habitude plutôt sur des scrutins de liste – aux élections municipales, régionales et européennes.

Les autres partis, malgré des divergences, se ressemblent en ce qu'ils représentent un modèle plus classique de présence en politique qu'on connaissait avant 2017. Chez *Horizons*, le parti de l'ancien Premier Ministre Édouard Philippe, on retrouve une majorité d'élus engagés en politique de longue date, qui ont souvent eu, ou conservent, un mandat local. Le nombre moyen d'années passées en politique professionnelle est de 15 années. Ce chiffre est plus proche de celui d'autres groupes : Socialistes, Républicains, Communistes, ou encore le groupe LIOT. Il en va de même pour l'implantation locale, passée ou présente, là aussi assez forte. Quant aux élus du groupe EELV, ils se situent dans une position intermédiaire entre ces deux pôles, une moyenne qui masque toutefois des durées d'engagement très variables entre ses membres.

Du point de vue des parcours politiques, les législatives de 2022 marquent donc un retour à la normale du champ politique après l'exception de 2017. Outre les éléments précédemment cités, en 2022, on a vu se reconstituer les voies d'accès classiques à la politique. Le fait le plus mar-

quant de ce point de vue est certainement le retour en force des anciens collaborateurs d'élus parmi les députés de 2022. Ces personnes habituées des coulisses de la politique, qui pouvaient constituer un tiers des parlementaires au début des années 2010, avaient vu leur étoile pâlir lors de l'élection de 2017. Suite à l'ouverture politique recherchée, leur part était tombée à 24 % en 2017, voir [figure 2](#). En 2022, la dynamique a retrouvé son niveau de 2012. Les personnes qui ont emprunté ce « cursus honorum » vilipendé par Emmanuel Macron lors de la campagne de 2017 sont de nouveau bien représentées, avec 31 % des élus de juin dernier. Ils sont même 19 % à avoir cette activité d'auxiliaire comme « position professionnelle significative », cet autre indicateur retraçant la position exercée le plus longtemps avant l'entrée en politique.

Un autre signe fort du retour à la situation qui prévalait avant 2017 est la part de la vie active (après 25 ans) passée en politique. Ce marqueur classique est remonté à 48 % lors de cette élection, moins que les 68 % de 2012, mais plus que les 43 % de 2017. Sans surprise, cette part est plus élevée pour les membres des partis au modèle classique de sélection des candidats que sont le PS, LR, Horizons et le Parti Communiste. Elle augmente aussi (quasi-mécaniquement) chez Renaissance, où elle était faible en 2017. En d'autres termes, la file d'attente qui s'était constituée pour accéder aux positions politiques nationales avant d'être contournée en 2017 est en cours de reconstitution rapide.

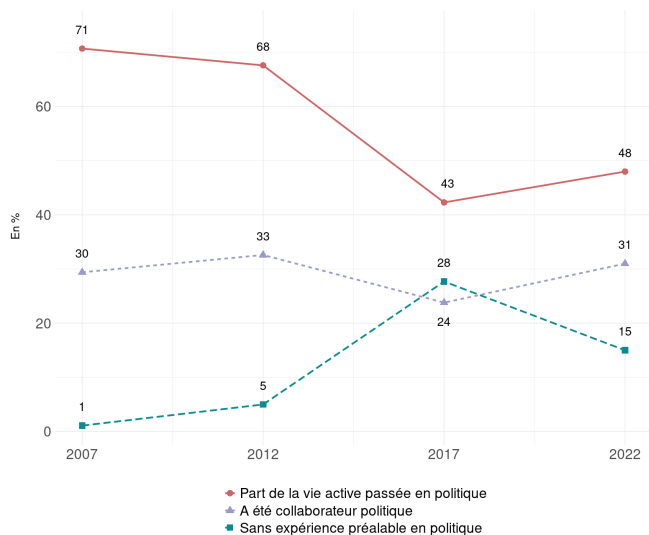


Figure 2 – L'expérience politique des élus, par législature.

Lecture : 31 % des députés élus en 2022 ont été collaborateurs politique.

Champ : Élus des élections législatives 2007 à 2022.

Sources : Calculs des auteurs.

La parité : un tableau en clair-obscur

L'analyse des biographies des députés de 2022 met en évidence une relative stabilité du point de vue de la parité. Alors que la part des députées avait progressé au cours des derniers scrutins, passant de 27 % en 2012 à 39 % en 2017, **la proportion de femmes élues est en léger recul en 2022 avec désormais 37 % de femmes à l'Assemblée**. Ce résultat, commenté dès le soir de l'élection, tend à confirmer que les hommes ont plus de chances d'être investis par leur parti sur les circonscriptions les plus gagnables (Le Barbanchon et Sauvagnat, 2022). La parité à l'Assemblée demeure donc un vœu pieux. Toutefois, ce constat peut-être précisé et même nuancé au regard d'autres indicateurs.

Alors que la part des députées avait progressé au cours des derniers scrutins, elle recule en 2022.

Comme dans d'autres parlements, **la part de femmes est plus élevée dans les groupes politiques de gauche, avec des écarts non négligeables entre ceux-ci, voir [figure 3](#)**. Elle est supérieure à la moyenne parmi les élus EELV (57 %) et LFI (43 %), mais inférieure parmi les élus socialistes (35 %) et surtout communistes (18 % seulement). Dans la continuité de la précédente mandature, la majorité présidentielle est un peu plus féminisée que la moyenne du parlement : les femmes sont 41 % au MoDem, 40 % à Renaissance. Le groupe Horizons fait exception (30 %), ce qui le rapproche de celui du groupe des Républicains (29 % de femmes), rappelant une constance quant à la faible féminisation des partis de droite. Un retard similaire de féminisation de ses élus a longtemps concerné le *Front national* puis le RN, mais il s'est résorbé quelque peu : la part de femmes au RN se situe dans la moyenne de l'Assemblée.

Une explication de cette présence accrue des femmes dans les groupes parlementaires est à chercher du côté de la féminisation des candidatures suite à une législation plus contraignante. La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a doublé les pénalités financières à l'encontre des partis qui ne respectent pas la parité aux élections législatives, c'est-à-dire qui présentent un écart entre le nombre de candidats de chaque sexe de plus de 2 %. La part de femmes parmi les candidats aux législatives a nettement progressé, au point d'atteindre quasiment la parité : alors qu'elle était de 40 % en 2012 et 42 % en 2017, elle a atteint 48 % en 2022. Ainsi, la plupart des partis, dont certains comme le RN en situation financière critique, ont respecté le seuil pour éviter des pénalités. En juin dernier, seuls deux des principaux partis ont dépassé ce seuil de 2 % et ont été pénalisés :

LFI et LR, avec un surplus respectif de 23 et 96 hommes².

Cette féminisation va-t-elle de pair avec une transformation des profils des députées ? Les études spécialisées sur les femmes en politique ont montré que sous la V^{ème} République, les femmes à l'Assemblée étaient en général un peu plus jeunes, un peu moins diplômées et occupaient des positions professionnelles moins élevées que les hommes (Achin, 2005). Sous cette législature, la situation est un peu différente.

Du point de vue de l'âge tout d'abord. Même si l'âge varie significativement d'un banc à l'autre de l'Assemblée, entre des groupes politiques plus jeunes (comme EELV et LFI, 42 ans en moyenne) et d'autres plus âgés (comme le MoDem et LR, 54 ans en moyenne), les moyennes d'âge des femmes et des hommes n'ont jamais été aussi proches. **Les femmes députées sont même pour la première fois un petit peu plus âgées que les hommes (49,4 ans contre 48,6 ans).**

Du point de vue des diplômes et de la position sociale ensuite. Les députées de 2022 ont certes un peu moins fréquenté les écoles du pouvoir comme les Instituts d'études politiques (10 % des femmes contre 17 % des hommes) et l'École nationale d'administration (aucune femme parmi les 13 énarques que compte la législature). Mais ce ne sont pas là les parcours les plus fréquents, qui sont eux moins clivés. *De facto*, les femmes députées présentent des niveaux de diplôme comparables à leurs homologues masculins (63 % sont diplômées à bac +5 contre 66 % des hommes) et occupent des positions sociales de plus en plus similaires. Ce point n'est pas sans rapport avec la structuration de la population active selon le genre, les femmes sont plus souvent d'anciennes employées (6 % contre 4 % des hommes) et cadres intermédiaires (15 % contre 10 % des hommes). Le constat est classique mais les différences observées ne sont pas significatives. Surtout, les femmes sont un peu plus nombreuses à se situer dans la catégorie modale des cadres et professions intellectuelles supérieures (51 % contre 49 % des hommes) et, en leur sein, parmi les professions libérales et les cadres supérieurs du secteur privé. C'est d'autant plus remarquable que les cadres sont une catégorie sociale significativement plus masculine.

Au bout du compte, les principaux écarts entre les femmes et les hommes concernent l'expérience politique. Les députées ont été moins fréquemment auxiliaires politiques (26 % contre 35 % des hommes) et elles ont passé un peu moins de temps en politique en tant qu'élu(e) et/ou salariée (10 ans contre 12 ans pour les hommes). Mais là encore, ces écarts tendent à se réduire par rapport aux législatures antérieures. Alors qu'on constate peu de changement sur le temps en politique pour les hommes de 2017 à 2022, les femmes élues en

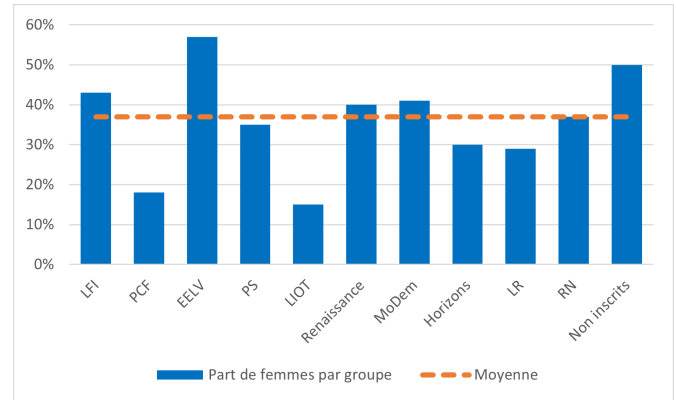


Figure 3 – Part de femmes dans chaque groupe parlementaire.

Lecture : Le groupe Europe Écologie Les Verts (EELV) est composé de 57 % de femmes, contre 37 % en moyenne dans l'hémicycle.
Champ : Femmes élues lors des élections législatives 2022.
Sources : Données des auteurs pour la législature 2022.

2022 sont beaucoup plus expérimentées que leurs homologues de 2017 (10 ans contre 7 ans). Loin d'être achevé, le processus d'effacement des différences de genre semble toutefois à l'œuvre.

Conclusion

Les résultats des dernières élections législatives ont constitué une surprise pour beaucoup d'observateurs. L'absence de majorité absolue pour le parti présidentiel comme le très bon score du *Rassemblement National* sont deux éléments qui n'avaient pas été anticipés. Du point de vue de l'analyse des trajectoires politiques et professionnelles des élus, c'est toutefois une forme de continuité qui prévaut, en tout cas si on met de côté l'élection de 2017. En dépit de toutes les transformations qui sont intervenues, l'Assemblée élue en juin 2022 marque finalement un retour à une situation antérieure sur bien des points. La législature 2022 a refermé la parenthèse de 2017.

Le plus frappant est certainement le recrutement des parlementaires. Alors qu'en 2017 plus de 150 élus provenaient de la société civile, cette arrivée massive de nouveaux venus ne s'est pas reproduite. Portée à l'époque par LREM, cette ouverture n'a pas été reconduite en 2022. Ce sont par contre d'autres partis désireux de mettre en avant leur distance avec la « classe politique » qui ont propulsé des novices au Palais Bourbon. Néanmoins, dans l'ensemble, après la secousse de 2017, les voies classiques d'accès aux positions politiques nationales sont en cours de reconstitution.

2. Cf. décret n°2022-94 du 31 janvier 2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045097860>.

Auteurs

Sébastien Michon est Directeur de recherche en sociologie à SAGE (CNRS) - Université de Strasbourg.

Louis Casenave dit Milhet est étudiant à l'École Normale Supérieure de Paris.

Étienne Ollion est Directeur de recherche en sociologie au CREST (CNRS) - Institut polytechnique de Paris.

Gaston Vermersch est Administrateur stagiaire de l'Insee.

Cette note est publiée grâce au soutien financier du programme Investissements d'Avenir (ANR-11-IDEX-0003/Labex Ecodec/ANR-11-LABX- 0047).

Références bibliographiques

Achin, Catherine (2005). « Un “métier d'hommes” ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation ». *Revue française de science politique* 55.3, p. 477-499.

Boelaert, Julien, Sébastien Michon et Étienne Ollion (2017). *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*. Paris : Raisons d'agir.

– (2018). « Le temps des élites. Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale en 2017 ». *Revue française de science politique* 68.5, p. 777-802.

Le Barbanchon, Thomas et Julien Sauvagnat (2022). « Compétition électorale, biais des électeurs et femmes en politique ». *Note IPP* 80.

Manin, Bernard (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Calmann-Lévy.

Michon, Sébastien et Étienne Ollion (2018). « Sociographie des parlementaires ». In : *Traité d'études parlementaires*. Sous la dir. d'Olivier Rozenberg et Éric Thiers. Études parlementaires. Bruxelles : Larcier, p. 343-368.

Ollion, Étienne (2021). *Les candidats. Novices et professionnels en politique*. Paris : Presses universitaires de France.